

infos
CRUX



Bulletin d'Information Communal



BOIS D'AUTOMNE

OCTOBRE 2015

ISSN N° 1282-5765

Rédaction - Edition : Comité Consultatif de l'Information

Impression - Diffusion : Mairie 58330 CRUX LA VILLE



CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL DU 29 JUIN 2015

Service des Eaux

Suite à l'adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2014, les données ont été mises en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

Dépenses à imputer au compte 6232

Pour répondre à la réglementation le conseil municipal a précisé la nature des dépenses qu'il décidait d'affecter au compte 6232 « Fêtes et cérémonies ».

Ce compte regroupe l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations...

L'affectation des dépenses à ce compte se fera dans la limite des crédits disponibles.

Le conseil a voté une motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat

Extrait de la motion :

«Les collectivités de proximité que sont les communes, avec les intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le "bien vivre ensemble" ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leurs territoires ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics. »

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Crux la Ville soutient la demande de l'AMF que, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

Subvention CFA :

Suite à une demande de subvention du CFA de Marzy, pour deux élèves de la commune, le conseil a accordé une subvention de 50 € par élève

Inscription de chemins au PDIPR

De nouveaux chemins sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du tracé des chemins concernés :

- donne un avis favorable à l'inscription au PDIPR des chemins présentés,
- s'engage à conserver le caractère public et ouvert des chemins pour y maintenir une libre circulation,
- s'engage à assurer la pérennité et la continuité des itinéraires, à proposer un chemin ou itinéraire de substitution et à recueillir au préalable l'avis du conseil départemental en cas de suppression ou de



- changement d'affectation d'un chemin faisant partie d'un itinéraire,
- autorise la circulation pédestre, équestre, et cycliste sur ces chemins, en la réglementant si besoin est,
 - autorise d'éventuels travaux de remise en état sur ces chemins,
 - assure ou fait assurer les travaux d'aménagements, de gestion et d'entretien sur les chemins inscrits,
 - autorise la réalisation du balisage des itinéraires de randonnée pédestre, équestre et cycliste utilisant les chemins inscrits,
 - demande l'inscription au PDIPR des chemins suivants :
 - Voie communale N°14,
 - Chemin rural dit de la Chaume d'Aron,
 - Chemin rural N° 10 de Cloiseau à Challuée (partie à rajouter),
 - Chemin rural de Marmantray aux Maurrois.

Conseil du 30 juillet 2015

Choix de l'entreprise retenue pour les travaux de voirie 2015

Selon les critères de jugement des offres fixés dans le Règlement de la Consultation l'entreprise COLAS EST Agence Nièvre, rue Louise Michel BP 25 58660 COULANGES LES NEVERS a été retenue pour un montant de 116 836,50 € H.T soit 140 203,80 € T.T.C. (tranche ferme et tranches conditionnelles) qui comprend la tranche ferme et l'ensemble des tranches conditionnelles.

Cependant la somme inscrite au budget voirie 2015 qui est de 124 549,06 € ne permet de réaliser qu'une partie des tranches conditionnelles.

Le conseil municipal décide d'affermir les tranches conditionnelles N° 1, 2, 3 et 4

Le montant total du marché à réaliser sera de : 117 803.04 € TTC

Tranche ferme : 103 048,44 € TTC

Tranches conditionnelles : 14 754.60 € TTC

Renouvellement CDD Mme Van Hollebeke

Le contrat de Mme Christelle Van Hollebeke, employée en CDD depuis 3 ans, arrive à échéance le 31 juillet 2015.

Le conseil municipal, décide de renouveler le contrat dans les conditions suivantes :

- Renouvellement : 1er Août 2015
- Contrat: CDD
- Durée: 12 mois
- Temps de travail hebdomadaire: 22 heures
- Emploi : adjoint technique de 2e classe 3e échelon
- Indice Brut : 342 indice majoré: 323

Fonctions :

- Entretien des bâtiments communaux
- Portage et service des repas, surveillance des enfants de l'école pendant la cantine scolaire et durant la pause méridienne et avant le départ des transports scolaires.
- Service des vins d'honneur lors des cérémonies.

Vente de terrain communal à M. GROSMIRE

Dans sa séance du 29 juin 2015, M. le Maire a informé le conseil municipal que M. Olivier GROSMIRE se portait acquéreur de la parcelle AB 117 de 86 ares 93 centiares.



Après consultation de France Domaine, qui donnait une estimation de 1.73 € le m² plus ou moins 10%, le conseil a décidé de vendre sur la base de 1.80 € le m².

Il précise que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

Subvention accordée aux jeunes reçus avec la mention très bien à un examen.

Suite à une demande, M. le Maire a proposé au conseil municipal d'accorder une subvention aux jeunes diplômés reçus avec la mention très bien.

Le conseil municipal, a accepté à l'unanimité cette proposition, et décidé qu'une somme de cinquante euros serait versée sous forme d'un bon d'achat aux lauréats.



ELECTIONS REGIONALES

Elles se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015 à la mairie de 8H à 18H.

ETAT CIVIL



Bienvenue à Lilian SVAROVSKY né le 6 août 2015 rue de l'Autrevelle



Deux mariages ont été célébrés à la mairie de Crux la Ville cet été

Fabrice DARRIGRAND et Benoît BIENTZ le 22 août

Hélène JOLIVET et William WEEKS le 29 août

Tous nos vœux de bonheur !

Christian NOURRY et Monique ROUMIER se sont fiancés le 11 juillet 2015

Ils nous ont quittés

Jean-Patrick VALEUR, le 6 juillet 2015

Simone THEURIOT née GRANDJEAN, le 25 août 2015

Micheline BRUZEUX domiciliée à l'Ouche au Chien, le 27 septembre 2015

Bernadette GEOFFROY née SOUVERAIN, le 8 décembre 2014

INFORMATIONS PRATIQUES.....

JOINDRE LA MAIRIE



**OUVERTURE AU PUBLIC: MARDI, JEUDI, SAMEDI
DE 9H A 12H**

TEL 03 86 58 35 65

MAIL mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

SITE INTERNET de Crux la ville <http://crux-la-ville.fr>

BIBLIOTHEQUE :



La bibliothèque de Crux-La-Ville est ouverte au public le mercredi après-midi de 14h à 16h, le matin étant réservé pour l'accueil des élèves.

Vous y trouverez un choix important de romans, documentaires, etc.

Si vous êtes intéressés par d'autres livres, nous pourrions vous les proposer par l'intermédiaire de la Bibliothèque de la Nièvre qui met à notre disposition de nombreux documents.

AGENCE POSTALE



**Ouverte mardi, mercredi, vendredi et samedi matin
de 9h à midi ; jeudi de 14h à 17h**

La poste sera fermée pour congés :

Du 26 au 31 octobre

Dépôt de pain !



Pour le service « Dépôt de pain » vous pouvez appeler Sylvie au 03.86.58.31.10

RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite à la sécheresse cet été, certaines habitations ont subi des dégradations (fissures).

La mairie a adressé une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle à la préfecture.

Si certains ont constaté des dégradations suite aux mouvements de terrain dus à la sécheresse de l'été, ils peuvent le signaler en mairie pour que nous ajoutions leur requête à celle déjà engagée.



INFO PRATIQUE

Les abonnés qui souhaitent modifier le nombre de sonneries du téléphone avant que le répondeur ne s'enclenche doivent procéder ainsi :

Décrocher le combiné

Composer * 610 * puis le nombre de sonneries souhaitées (entre 2 et 20) terminer par #

Par exemple si vous voulez entendre 8 sonneries composez *610*8 #

ECONOMIES D'ENERGIE, C'EST POSSIBLE !

Vous êtes conviés à une réunion d'information organisée par le centre social de Saint Saulge le **mardi 27 octobre à 18H30** au foyer rural de Rouy, avec la participation de Pascal Aubert, conseiller à l'agence locale de l'énergie de la Nièvre. Merci de prévenir de votre participation au 03 86 58 21 10.

INFORMATIONS PRATIQUES.....



RECRUTEMENT 2015/2016 DE L'ARMÉE DE L'AIR

L'armée de l'air recrute et forme 2 500 jeunes gens et jeunes femmes par an à plus de 50 métiers.

Le niveau scolaire minimal est un niveau de fin de troisième ; il y a aussi bien entendu des formations post-bac pour les titulaires d'un bac Général ou Technologique ou Professionnel.

Il faut être âgé de 17 ans au moins et de 25 ans au plus pour la plupart des embauches.

Toute personne en demande d'informations peut s'adresser au 03 80 11 23 35 ou par mail :

cirfa.dijon@recrutement.air.defense.gouv.fr / cirfabourgogne@orange.fr

Permanences au CIRFA de Nevers 9, place de la Résistance tous les 2èmes mercredis de chaque mois

Tél.03 86 59 95 00

ATTENTION A LA TULAREMIE

Face à l'augmentation du nombre de cas humains de tularémie observé en France depuis plusieurs mois, la Direction générale de la santé (Dgs), l'Institut de veille sanitaire (Invs,) l'Inpes et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage lancent une alerte à la population, et en particuliers aux chasseurs.

Début septembre 2015, l'Institut national de veille sanitaire (Invs) avait déjà répertorié 71 cas de tularémie contre 57 en 2014. Les régions les plus touchées sont le grand Ouest (18 cas en Pays de la Loire, 9 cas respectivement en Bretagne, Centre et Poitou-Charentes), en Picardie (20 cas) et en Champagne-Ardenne (9 cas).

La tularémie est une maladie qui se transmet soit par contact direct avec des animaux sauvages contaminés (le plus souvent des lièvres), soit par la piqûre de tique, ou à partir d'un environnement contaminé par des déjections animales (urines de rongeurs), en particulier en zone rurale. Les principales voies d'entrée de la bactérie sont l'inoculation ou l'inhalation. La maladie se manifeste après 2 à 4 semaines d'incubation par de la fièvre, une augmentation de la taille des ganglions lymphatiques et parfois un ulcère cutané. Plus rarement, une conjonctivite ou une pneumonie peuvent survenir. Elle se soigne par un traitement antibiotique.

Les chasseurs sont plus spécialement exposés à la maladie, notamment lors des opérations de dépeçage et d'éviscération du gibier.

Les organismes de santé préconisent:

- de porter des vêtements à manches et jambes longues pour les activités de loisir en forêt et de rechercher les tiques sur la peau au retour des activités de plein air
- d'éviter de chasser des animaux apparemment faibles ou malades
- de porter systématiquement des gants étanches pour réaliser le dépeçage du gibier
- se laver les mains régulièrement.



INFORMATIONS PRATIQUES.....



1, Place Dom Laveyne Saint-Saulge

Tél .03 86 58 21 10



Des plaquettes RELAIS ACCUEIL « Espace Socio Culturel Cœur du Nivernais », sont disponibles en Mairie.

Elles mentionnent tous les services et démarches offerts par le Relais d'Accueil services publics animé par Cathy Larue.

Une réunion d'information est proposée le **mercredi 19 février 2016 19H** à la salle des fêtes de Crux la ville.

Tél 03 86 58 21 10



Place de l'hôtel de Ville Saint Saulge Tél. 03 86 58 27 01

Retour sur les travaux de la digue de l'étang du Merle

Les travaux de la digue de l'étang du Merle se sont terminés le 12 mai 2015, une date idéale pour démarrer la saison sous les meilleurs auspices. L'inauguration sous l'égide de la Présidente Bernadette LARIVÉ avait alors réuni M. le Député Christian PAUL, M. le Conseiller départemental Jean-Luc GAUTHIER, l'ensemble des maires et anciens maires de la communauté de communes, les délégués et le personnel communautaires, l'entreprise Bongard Bazot & Fils qui a réalisé les travaux et le bureau d'études SOMIVAL. Ces travaux d'une durée de 4 mois ont été encadrés par la Police de l'eau de Nevers et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Dijon.

Ils se sont déroulés en trois phases. La première consistait à démonter la digue sur la partie détériorée pour identifier avec précision la zone à traiter. Dans un second temps, le système de vidange hors d'usage a été remplacé. La pelle de fond a laissé place à une vanne dans une conduite. La digue a été remontée en y incorporant 200 m³ d'argile et un mur de parpaings est venu consolider l'ouvrage.

Sur les recommandations de la police de l'eau et de la DREAL, une géo membrane a été appliquée sur l'ensemble de l'ouvrage afin de garantir un maximum d'étanchéité.

En plus de la réparation, un dispositif d'auscultation a été installé sur la digue pour permettre de surveiller son état en permanence. Il se compose d'un système de drain installé entre la géo membrane et la digue et permet de mesurer l'écoulement résiduel de façon précise.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

..

Deux piézomètres ont également été placés sur la crête de la digue. L'introduction d'une sonde sonore indique avec précision la hauteur d'eau dans la digue.

Le coût global définitif de l'opération s'élève à 163 000 €, entièrement financé par la Communauté de communes, sans emprunt et avec pour seule aide la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 26 388 €.

La saison s'est déroulée sous une météo idéale pour profiter des eaux fraîches de l'étang du Merle. Comme tous les ans, la baignade surveillée tous les jours de 13h à 19h a été largement appréciée des familles et des touristes venus se rafraîchir et se reposer au bord de l'eau. Le niveau actuel, en dessous de la normale, n'est pas définitif. Il répond à une demande de la DREAL pour observer le comportement de la digue pendant un certain temps. A l'issue du mois d'octobre, dès que l'autorisation sera donnée, le niveau d'eau pourra être remonté.

Toujours dans l'optique d'améliorer l'accueil des visiteurs, des aménagements seront effectués au camping du Merle et de nouveaux équipements verront le jour autour de la base de loisirs avec notamment la création d'un sentier d'interprétation autour de l'étang, l'installation de tables de pique nique et la création d'un terrain de boules.





AFFOUAGES



Ceux qui souhaitent bénéficier d'affouages pour l'année 2016 doivent compléter un bon de réservation, que vous trouverez au centre du journal, et le déposer en mairie avant le 1er novembre 2015.

ATELIERS INFORMATIQUES



Magali Walszewski organise une réunion d'information le vendredi 16 octobre à 15 heures à la mairie.

Contact : 06 32 73 56 68

magali.walszewski@nievre.fr

VOUS DECOUVREZ UN ENGIN EXPLOSIF...



POUR VOTRE SECURITE

AYEZ LES BONS REFLEXES !

°NE DEPLACEZ PAS, NE MANIPULEZ PAS L'ENGIN.

°EMPECHEZ L'ACCES AU LIEU DE LA DECOUVERTE.

°PREVEZ IMMEDIATEMENT VOTRE MAIRIE, LA GENDARMERIE OU LES POMPIERS.

Ceux-ci alerteront la préfecture qui fera intervenir les démineurs dans les meilleurs délais en fonction de la dangerosité de l'engin.

CONSEIL ARCHITECTURE ENVIRONNEMENT URBANISME DE LA NIEVRE

Il convient de signaler que M le Maire de Crux-la-Ville fait désormais partie, depuis le 22 septembre, du conseil d'administration du **C A U E**.

Cet organisme, institué par la Loi du 4 janvier 1977, sous tutelle du Conseil Départemental, intervient comme son nom l'indique comme conseiller pour tout projet d'architecture et d'urbanisme, à la demande des communes et des particuliers, et ce gratuitement. Il est présidé par Jacques Legrain, conseiller départemental de Prémery-La Charité et dirigé par Gérard Fontaine architecte. Il est basé à Nevers 3 rue des 3 carreaux, ouvert du lundi au vendredi de 9 à 18 h et joignable au 03 86 71 66 90.

TELETHON 4 et 5 décembre 2015

L'AFM TELETHON vous invite à la présentation de la campagne 2015 « Le combat des parents, la vie des enfants » le 23 octobre à partir de 19 H à la salle polyvalente de Marzy. La réunion sera suivie d'un verre de l'amitié.

Vous pouvez informer de votre présence : 03 86 57 88 60 ou 06 14 24 29 07

telethon58@afm-telethon.fr



CROIX ROUGE



Un couscous est organisé le 24 octobre prochain à 19 h 30 - salle des fêtes de la mairie de Saint Saulge. Cette soirée sera animée gracieusement en chansons par Patrick Carion. Votre participation à cette soirée sera une façon de nous aider à poursuivre notre action sociale envers les personnes les plus démunies.



La Vestiboutique de la Croix Rouge déménagera au cours de la deuxième quinzaine d'octobre 2015 pour se rendre 9 rue Edouard Thiers (ancien cabinet kinésithérapeutes) à Saint Saulge. En prévision de ce déménagement, une braderie -50 % sur tous les articles (sauf articles neufs) est organisée aux jours et heures d'ouverture de la Vestiboutique. Nous vous attendons nombreux. Par ailleurs, nous vous remercions de noter que les dépôts de linge sont momentanément interrompus. Ils ne reprendront qu'à la réouverture de la vestiboutique, en principe début novembre.

LA METEO A CRUX LA VILLE



Depuis le 15 mars 2015 jusqu'à fin septembre 2015.

Très bonne année météorologique, certes un peu déficitaire en pluviométrie, mais avec un ensoleillement bien supérieur à la normale. Quant aux températures, la plus chaude fut relevée le 1^{er} août avec 28° sous abri, elles furent bien moins élevées qu'en août 2003.

Pour retrouver une période de sécheresse aussi longue il faut remonter à 1952 : les anciens de la commune se souviendront de cette année terrible et de la fièvre aphteuse qui décima plusieurs centaines de bovins et d'ovins.

Du fait de cette sécheresse, nous n'avons reçu que 425 mm d'eau, juillet fut le plus sec avec 13 mm.

Je pense que l'on s'achemine vers un hiver très pluvieux, la nature aimant compenser les vides.

Nous avons eu 10 orages pour un cumul d'eau de 93 mm, une année normale nous avons une vingtaine d'orages.

Concernant les vents, quelques rafales à 57 Km/h en mars, 64 km/h en mai, 64 km/h en juin, 65 km/h en août et 68 km/h pour la tempête du 16 septembre. Ce même jour les vents ont atteint 110 km/h à Prémercy et 135 km/h à Clamecy.

En espérant que ce bel automne continue encore longtemps, je vous souhaite un bon hiver météorologique.

R. Sauvage



Votre Rendez-vous avec l'École

Les élèves de Crux-La-Ville ont repris le chemin de l'école le mardi 1^{er} septembre. Ils ont accueilli leur nouvelle maîtresse, Mélissa Rousselet, qui partagera maintenant le poste avec Aurélie Briot. Mélissa Rousselet assure la classe le lundi, mardi et un mercredi sur deux, et Aurélie Briot un mercredi sur deux, le jeudi et le vendredi.



Il y a cette année 22 élèves : 6 CE1, 7 CE2, 6 CM1 et 3 CM2.

Le 1^{er} jour de la rentrée, les enfants ont relevé « **les défis de rentrée** ». Ils ont été accueillis par un petit-déjeuner et les parents avaient droit à un café de bienvenue.

Après cet accueil convivial, place aux défis sur le thème de la physique « concevoir et fabriquer une ou plusieurs machines capables de monter l'eau d'un récipient A vers un récipient B sans se mouiller ni toucher l'eau directement ».

A la fin de la journée les élèves ont présenté leurs expériences devant leurs parents.



Première journée d'école consacrée à la science



Projet les élèves de Crux-La-Ville et Bazolles pourraient se rendre à la piscine des Bords de Loire à partir du 6 Novembre pour 12 séances.

Le spectacle de Noël du RPI Crux-La-Ville- Bazolles aura lieu le vendredi 11 Décembre 2015 à l'école de Bazolles où un spectacle sera offert aux enfants. Ces derniers chanteront des chants de Noël et la soirée se poursuivra avec les parents autour d'un buffet convivial.



UNE VENTE DE SAPINS au profit des écoles de Crux-la-Ville et Bazolles est organisée. Le bon de réservation pourra être retiré à l'école ou à la Poste.

CRUX DANS L'HISTOIRE

CRUX LA VILLE A L'HONNEUR POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

LES 19 ET 20 SEPTEMBRE

D'abord **L'ANCIENNE RIGOLE D'ARON** était l'objet de la randonnée organisée par le Syndicat d'Initiative de Saint Saulge le samedi 19 septembre à partir de 15 h. Il s'agissait de montrer les éléments patrimoniaux les plus remarquables et aussi accessibles : après le bois au nord des Guérignault l'ancienne rigole entre en souterrain avant le hameau de Jailly (commune de Bazolles) et deux regards sont visibles au dessus du souterrain dans les champs (photo), qui sont en fait des cheminées d'aération ; la marche a conduit ensuite les promeneurs à un ouvrage d'art remarquable dit "les 3 gueules", passage à trois arches au dessus de la rigole.

Quarante-cinq curieux ont suivi le commentaire de Jean-Pierre Bonnard, président du syndicat d'initiative, malgré un temps souvent à la limite de la pluie.

Rappelons qu'une notice historique de cette rigole se trouve sur le site communal et est disponible au secrétariat de mairie.



Cheminée d'aération de la rigole d'Aron

Par ailleurs le **MUSEE DE LA FAIENCE** de Nevers mettait à l'honneur notre tableau "***L'Ange gardien ou l'échelle de Jacob*** " auparavant dans l'église et qui maintenant se trouve en dépôt dans la salle XVII^e siècle depuis fin mai. Une conférence avait lieu (au même horaire que la marche sur les traces de la rigole !) dans le salon où l'œuvre est exposée au musée de Nevers.

Petit rappel : ce tableau a été attribué en monument historique cette année-là. Il amené le conservateur du musée à Bien entendu il est précisé dans le carton **MAIRIE DE CRUX LA VILLE** ". Ce massée dans le salon où se trouve le patrimoine à la Ville de Nevers, a toile et initié le public au traitement des couleurs propre à l'atelier des De Champaigne. Et sans "chauvinisme " ce tableau est la pièce maîtresse de la salle XVII^e siècle du musée !



1973 à Philippe de Champaigne et classé s'en est suivi un débat de spécialistes qui a l'attribuer à Jean-Baptiste, le neveu... placé sous le tableau "DEPOT DE LA samedi 19 septembre devant la foule tableau, Marie-Christine Vallet, animatrice évoqué l'histoire mouvementée de cette

CRUX DANS L'HISTOIRE

JOURNEE DEPARTEMENTALE DES ANCIENS DU MAQUIS LE 15 AOUT 2015

« Exercer le devoir de mémoire, c'est rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour que la France redevienne elle-même. Mais c'est aussi entendre le message qu'ils portent à travers le temps et s'engager pour l'avenir ». *extrait du discours de M. le Maire le 15 août dernier place de la Résistance.*



Première commémoration en 1945, avec l'abbé Jules MULOT

COMPLEMENT D'INFO SUR LES 3 CROIX DE LA COMMUNE

Des lecteurs attentifs (et il en existe!) nous ont signalé des oublis et imprécisions sur le petit article répertoriant les croix existant encore sur la commune (article paru dans Info Crux n°73)

Il convient d'abord de signaler qu'au début du XX^e siècle elles étaient bien plus nombreuses, il y en avait presque dans chaque hameau : à ce sujet voir la carte des croix de la commune dans le mémoire d'études de Michel Geoffroy en page 254.

Concernant **la croix de la place de la Résistance**, avant la croix en fer actuelle il y avait une croix en pierre comme en témoigne le cliché datant de l'époque où il y avait des foires à Crux (voir photo p.15).

Avant que la place s'appelle "de la Résistance" cette croix en pierre se trouvait au même emplacement que l'actuelle qui a été érigée sur le socle antérieur. Dans les années d'après-guerre des éléments de la jeunesse cruxoise s'amusaient à balancer des cercles en fer de roues de tombereaux sur les bras latéraux de la croix

Si bien qu'à force d'en mettre, le jeu finit ...le jour où les bras cassèrent !

Cela s'est passé sous le mandat de Bernard Magnien maire entre 1943 et 1958. Celui-ci a demandé au maréchal-ferrant Marcel Laboureau de refaire une croix ; ce dernier a proposé au conseil municipal

CRUX DANS L'HISTOIRE

différents devis de la croix que nous voyons actuellement ; on pouvait lire au bas de celle-ci la marque du tampon "Laboureau/Crux" mais elle a quasiment disparu à la suite des différentes couches de peinture (ce tampon en bois existe encore)

Pas de trace dans les délibérations du conseil municipal de ce remplacement. Sans doute parce que le maréchal-ferrant en a fait don à la commune.

Il existe une quatrième croix sur le territoire communal : **la croix Saint Thomas**

Celle-ci se trouve dans les bois de Crux en limite de la commune de Saint-Franchy au sud de l'étang du Merle et on y accède par l'allée forestière des Houx. C'est une croix en bois bien fixée sur un solide socle en pierre réalisé par Henri Chassain ancien propriétaire des Bois de Crux. C'est à lui qu'on doit aussi la restauration de la Croix Gerbault. A cette époque existait encore une certaine attention des forestiers pour le petit patrimoine...

.Comme pour la Croix Gerbault une Vierge a été placée dans le pied de la croix, certainement du temps d'Henri Chassain.

.Cette croix nous amène à parler de **l'ancienne chapelle Saint Thomas** car il est à peu près certain que la croix actuelle est située sur son emplacement étant donné la partie plane en surélévation au bout de laquelle elle est fixée. Après recherches, il s'avère que c'est l'abbé Georges Corbier, curé de Crux entre 1905 et 1930, qui serait à l'initiative de l'érection de l'actuelle croix "à l'emplacement de la chapelle"... mais l'abbé Boère, son prédécesseur, la signalait déjà dans le livre de paroisse en 1880. Et en contrebas existe toujours la fontaine du même nom qui figure sur les cartes de Cassini ; son eau avait, écrit l'Abbé Boère, la propriété de guérir de plusieurs maux et même d'une simple fièvre.

Mais cette chapelle, quand a-t-elle été construite ? Une notice de Charles Prieuret (notaire à Saint Saulge au début XX^e siècle) indique qu'elle fut bâtie vers la fin du XVI^e siècle "dans le bois par lequel on allait de Saint Saulge à Saint Franchy, à la place où fut trouvé mort un chevalier de la maison de Damas-Crux, ...blessé au cours d'une chasse " Cette chapelle dénommée d'abord "chapelle du chevalier " ou "chapelle saint Hubert" (patron des chasseurs) fut édifiée par les soins et dépens de la dame de Crux, mère du chevalier.

Puis un ermite vint s'installer dans ce lieu de sérénité, sous le même toit d'esseaunes (nom nivernais des tuiles en châtaignier) que la chapelle (dans le prolongement donc) ; cet ermitage attendant était dénué du moindre confort, et servait aussi de sacristie. Cependant la chapelle fut dotée d'un "desservant" car la chronique de Jérôme Deparis (curé de Saint Saulge de 1710 à 1719) la signale comme la seule chapelle des environs de Saint Saulge ayant des revenus. Ce chapelain disposait donc de ressources, ce que confirme aussi un autre document aux Archives Nationales "Union des biens et revenus des chapelles Saint Georges et Saint Thomas à la cure de Crux-le-Châtel ".

Le même Abbé Deparis rapporte que le neveu de Dom Delaveyne de Saint Saulge donna la chapelle Saint Thomas au sieur Lemaire, aumônier de Madame la Marquise des Bordes. Quand le prêtre Lemaire fut nommé à Alluy, il se démit du revenu de la chapelle Saint Thomas en faveur du Père de La Ripe de l'Oratoire de Nevers qui enseignait la théologie au Séminaire de la même ville.

CRUX DANS L'HISTOIRE

On se demande bien quels revenus pouvait procurer cette chapelle au fond des bois, mais sans doute il s'y disait des messes régulières, et, étant située entre St Martin St Franchy et les Maisons du Bois donc loin des églises des paroisses, elle pouvait être fréquentée à cette époque où la religion était très pratiquée. De là à engendrer des revenus pour un prêtre venant de Nevers, cela semble assez étrange tout de même!

La chapelle passa ensuite entre les mains d'un autre père de l'Oratoire de Nevers, de sorte qu'elle fut complètement séparée de la paroisse de Saint Saulge et elle fut toujours administrée, jusqu'à sa disparition, par un oratorien de Nevers ; ce qui dura vraisemblablement jusqu'à la Révolution qui lui fit connaître le même sort que le château de Crux-le-Châtel. C'est pourquoi dans leur livre de paroisse les curés de Crux de la deuxième moitié du XIX^e siècle disent qu'il n'en restait plus rien.

Ainsi en va-t-il de ces petits édifices, témoignages des temps révolus qui disparaissent ou restent avec une simple inscription comme témoignages d'histoires quand même pas banales ! *Ce qu'il en reste, ça tient à quoi et à qui parfois ?*

Michel Geoffroy



Croix Saint Thomas



détail de la statue de la Vierge de la croix Thomas



L'ancienne croix en pierre (on la devine au-dessus du cheval)

ON PARLE DES CRUXOIS

KO LIN, Peintures Numériques

USINE LAMBIOTTE, 2013
BLACK BLOOD, 2013
LES BLANCHES, 2013-2014

Série, élaborée dès l'été 2013, « USINE LAMBIOTTE » se compose de vingt cinq travaux, peintures et photomontages numériques.

Les douze premières usines sont séduisantes, parfois inquiétantes. Les sept suivantes « BLACK BLOOD » sont la face noire du projet. Une troisième partie, "LES BLANCHES" laissent peu de prise au regard et nous invitent à glisser sur les images.

L'USINE LAMBIOTTE, se découvre à travers un parcours coloré artificiel. Des indices de vie apparaissent parfois, des personnages errent furtivement dans les salles désaffectées.

L'usine par son passé, son histoire et son architecture fantastique, attire et séduit. Mais près de nous, juste au dessus, le ciel s'obscurcit, se cristallise et se fige, nous plongeant dans nos questionnements.

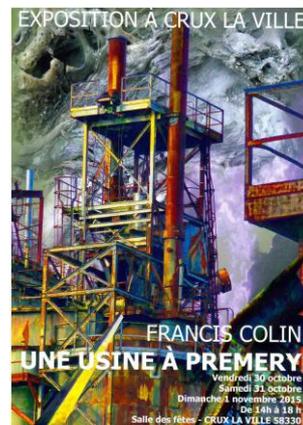
Cet ensemble sera suivi de « BLACK BLOOD », la face noire, le poids de l'histoire, du temps figé et de l'héritage industriel qu'il faudra assumer.

La série "L'USINE LAMBIOTTE" mettait en jeu la séduction, la beauté des ruines industrielles. Dans la série « BLACK BLOOD », le noir est présent en sous couche, collé sur chaque façade.

La série « BLACK BLOOD » présentée par sept travaux en noir et blanc, est contaminée par des espaces de couleurs brutes et simples. Cet ensemble évoque la présence enfouie et invisible d'une catastrophe autant environnementale qu'humaine.

Le travail s'achève, par « LES BLANCHES » qui neutralisent l'ensemble et s'effacent dans un espace baigné de textures grises et douces.

Francis COLIN



PLACE AUX JEUNES PLUMES !

Suite du récit paru dans le numéro précédent

AGARIO

Le soleil commençait à se coucher sur la ville.

Agario grimpa sur la fenêtre, son arme enfilée sur l'épaule et réussit tant bien que mal à l'ouvrir.

Le monde qui se dévoila à ses yeux était bruyant et actif. Tout bougeait dans tous les sens. Les humains se démenaient, criaient et roulaient dans tous les sens.

Agario passa par la fenêtre, pencha sa tête vers le sol et s'aperçut que 6 mètres les séparaient.

S'il ne voulait pas finir écrasé par une chute pareille, il devait trouver une autre solution.

C'est alors qu'il aperçut un fil électrique sur le coté de la fenêtre.

Il emboîta le fil entre les deux roues de son arme tel un rail et s'accrocha aux rayons des roues avant de se laisser glisser à la façon d'une tyrolienne.

En se décrochant du fil à mi-parcours il atterrit pile sur une autre fenêtre verrouillée.

Agario, tenant son arme sur son épaule gauche, commença, de sa main droite, à faire tourner la roue gauche de son arme de plus en plus vite.

ON PARLE DES CRUXOIS

Lorsque la rotation atteignit sa vitesse maximale, Agario prit son élan et abattit son arme contre la vitre qu'il brisa.

Il pénétra, au travers du carreau cassé, dans un salon joliment décoré éclairé par des chandelles.

Agario entendit des bruits de pas et des voix à l'extérieur de la pièce.

-Tu verras ma chérie. Tu vas adorer le dîner aux chandelles que j'ai fait exprès pour toi.

-Hoooo...t'es un amour.

Agario se dépêcha de sauter dans un pot contenant une plante verte.

Un homme et une femme entrèrent dans la pièce.

A suivre

Sinoué, Ménetreuil

RESULTATS ET REUSSITES A PARTAGER



CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLETISME MASTERS

Les championnats du Monde d'athlétisme masters ont eu lieu à Lyon du 4 au 16 août. 8500 athlètes de 98 nations étaient présents.

Ma première épreuve, série du 200m, commençait le dimanche 9. En piste avec un quarantaine de concurrents soit 8 séries; seuls le premier qualifié et les 8 meilleurs temps participent aux demi finales puis à la finale... après avoir couru en série en 28"24 puis la demi finale en 28"01-le 4ème temps- je réalise enfin en finale 27"60 ! soit la Médaille de bronze, devant mon ami allemand Winfried Heckner.

Puis le 400m; dur dur...Série avec encore une quarantaine de concurrents ; je réalise le 4ème temps en 63"66 puis le lendemain repos; vendredi 14 demi finales : 4ème temps encore en 63"00 mais tous se qualifient-très tactiques- en en gardant "sous le pied" ! Le lendemain samedi c'est la finale mais j'ai mal partout, surtout aux adducteurs, aux mollets et à la cheville gauche. Ma 8ème course est très pénible et après 200m je ne peux suivre le train d'enfer des autres concurrents. J'abandonne en déroulant jusqu'à l'arrivée.

Le lendemain fut une journée pleine de succès : le matin le 4x100m français M65 (athlètes de 65 à 69 ans) je me suis distingué avec une 2ème place (médaille d'argent) en 54"21 et en améliorant le record de France de 7"01. Idem l'après midi au 4x400m : 2^{ème} en 4'27"46 et record de France amélioré de 17" ... belle moisson ! Bilan: 3 médailles 1 de bronze et 2 d'argent

Amitiés sportives Daniel Debonnaire

ON PARLE DES CRUXOIS

UN TRAILER A CRUX

Loïc Monsarat, adjudant, sapeur pompier professionnel et volontaire à Crux la Ville, vous l'avez peut-être déjà aperçu s'entraînant dans les bois alentour...Après 10 ans de course sur route, il s'est initié à un sport extrême, le trail.

Débuts d'une passion

Je suis venu au trail car je pensais avoir fait le tour des courses sur route: marathons semi-marathons et 10 kms, avec divers résultats sur des épreuves internationales comme le marathon de Paris où j'ai terminé 39ème 41ème et 42ème en 3 participations (mon meilleur chrono est de 2h25) sur près de 40 000 coureurs, et le semi marathon de Paris où je suis arrivé 15ème et 3ème français...

Vu mes chronos, je me suis dit que j'avais des bases pour aller vite et être performant pour le

trail. Je pensais que ce serait facile d'être en tête mais j'ai assez vite déchanté ! J'ai été surpris par l'aspect hyper technique en descente.

L'apprentissage du trail, c'est parvenir peu à peu à bien adapter son allure au terrain : les montées sont longues sur du chemin parfois étroit mélangeant cailloux et ornières. Conséquence, l'effort est long, la vitesse plus lente et... il faut savoir gérer son effort sur des pentes de 10 à 16 % tant en montée qu'en descente.

Des difficultés à surmonter



Ma vraie difficulté de « trailer » réside dans ma capacité à contenir ma frustration. Le plaisir est plus dur à ressentir en

l'absence des sensations de vitesse et il faut faire une croix sur le passé. Sur le trail "La Sauvage" couru fin août, de 28 kms à une altitude de 2500 mètres en moyenne, il a fallu que je marche longtemps dans un col sinueux et rocailleux pour ensuite descendre vite...Il faut être costaud mentalement pour que le corps résiste à une telle épreuve!

(Précisons que Loïc a conquis de haute lutte la 6^{ème} place)

Un entraînement intense, adapté et local

L'entraînement varie entre 10 et 14 heures par semaine, tout dépend de la course au programme. Par exemple l'an prochain je vais participer à des courses de montagne de plus de 60 kms donc les sorties d'entraînement seront plus longues mais moins rapides (par exemple la 6000D à la Plagne, 63 kms et 4000 mètres de dénivelé).

Le renforcement musculaire aussi est essentiel pour la posture et pour apprendre à subir les chocs dus aux terrains accidentés.

Mon entraînement se fait essentiellement à Crux la ville dans les bois vers Saint Saulge car il y a de bonnes bosses autour de 700 m. Je vais aussi à Château-Chinon et à Sancerre.

Le trail c'est aussi le plaisir de courir dans des lieux sauvages sans urbanisation avec des vues magnifiques par moments, tels le trail du Sancy ou à Tignes...Je ne me lasse pas de l'entraînement par tous les temps...

ON PARLE DES CRUXOIS

Prochaines courses et derniers résultats

Je vais prendre part au marathon des Causses 38 kms et 2000 m de dénivelé+ à Millau, ensuite au trail de Saint Pierre le Moutier.

Ces deux courses vont être un objectif pour bien terminer l'année après ma contre performance au championnat de France fin septembre : le mental a lâché au 9ème km, après un mauvais départ et un effort trop violent avant la première montée ; il m'était impossible de rejoindre le peloton de tête alors bien loin...Pas grave mais dur à digérer ! J'ai quand même terminé le parcours en vue des prochaines courses et parce qu'il faut aller au bout malgré tout.

Ensuite, 3 semaines de coupure sans prendre les baskets : je ferai un peu de vélo, de la musculation

et de la natation...et, si je le peux, un régime mais pour prendre un peu de poids afin de compenser les futurs efforts de l'hiver !



72 HEURES ET 44 PECHEURS A L'ENDURO CARPE DE LA NOCLE-MAULAIX EN JUILLET

Bravo à Luc Auger et Raymond Langlais, équipe classé 4^{ème}



avec une carpe de 12 Kg 850 et 7 prises !

L'équipe gagnante a pêché une carpe de 13Kg 150.

CAMION D'ALIMENTATION CULTURELLE DE LA NIEVRE

Cette année encore, en juillet et août, le camion s'est arrêté à 5 reprises aux Maisons du Bois chez Annie Gay.



Des clowns sortis du camion le 14 août

Associations : Passé et Avenir

UN BEAU SUCCES POUR LE MECHOUI DU COMITE DES FETES



Un conseiller municipal encourage les cuistots



En cuisine : Colette Bonin , Christiane Le Bihan , Loïc Bernard et Noël Roussin



Jean-Claude Le Bihan, président du comité des fêtes, haranguant l'assemblée



Pas moins de 130 amateurs de mouton attablés à la salle des fêtes de Crux-la-Ville dimanche 19 juillet. Le président du Comité des fêtes, Jean Claude Le Bihan, que l'on voit haranguant la foule, a remercié les convives car cette année le record en termes d'affluence a été battu. Et l'on est venu de loin, de Nevers, de La Charité ...

Ce méchoui cruxois existe depuis une trentaine d'années ; il se tenait auparavant le 13 juillet au soir et un petit feu d'artifice le concluait là où a lieu maintenant le feu de la St Jean. Puis le feu d'artifice du Merle a changé la donne puisqu'il est tiré chaque 13 juillet. Aussi depuis une dizaine d'années, le méchoui de Crux se tient le dimanche suivant le 14 juillet.

Cette année donc 6 culottes de viande nivernaise d'élevage sont passées au tournebroche, merveilleusement préparées par un talentueux ancien chef.

Certains convives ont terminé cette succulente soirée en jouant aux boules et aux cartes.

Associations : Passé et Avenir

FÊTE DE LA MUSIQUE du 27 juin

Ce fut un vrai succès pour 2015 : il faisait beau et 250 à 300 personnes se sont retrouvées sur la place de l'église autour d'un barbecue où 240 repas furent servis dans la bonne humeur.

Le feu de la St Jean illumina la fin de la soirée, magique pour les petits et les grands. 



SOCIÉTÉ AMICALE DES CHASSEURS DE CRUX LA VILLE

La chasse, sur la commune, a commencé depuis le 20 Septembre. Le temps encore très beau et sec n'avantage pas le travail de nos compagnons à quatre pattes.

Néanmoins, nous avons décidé de chasser le renard tout de suite vu la population importante cette année. Le résultat est assez satisfaisant puisque quatre animaux ont été prélevés.

Les week-ends avant l'ouverture, nous avons nettoyé, comme tous les ans, les lignes et chemins dans nos forêts. Nos amis randonneurs, promeneurs ou joggers pourront aussi en profiter.

Cette saison s'annonce bonne. Plusieurs lièvres ont été vus, chevreuils également, sangliers aussi.

Deux lâchers de faisans et perdrix ont été effectués.

Je veux rappeler les jours de chasse dans les bois communaux. Ils sont inchangés : Samedis, Dimanches et jours fériés.

Je précise que la chasse le samedi est exceptionnelle.

Pour conclure, notre association organise sa paëlla le **Samedi 7 Novembre 2015** à 19h00 à la salle des fêtes de Crux la ville.

Nous espérons vous accueillir nombreux. Les réservations sont à faire au 03.86.58.23.77 ou 06.25.76.40.14

A bientôt Le président, Didier SAVE



LOISIRS TOUS CRUX

La saison 2015/2016 des cours de Gymnastique ADULTES et ENFANTS a repris.

Le 1er Septembre, c'était les Adultes (à ce jour environ 18 personnes).

Le 15 septembre a eu lieu la reprise GRS Enfants (entre 9 et 10 fillettes cette année).

P.S. : Mesdames, si vous souhaitez garder un peu de souplesse et vous changer les idées durant 1 heure, vous êtes les bienvenues :

Les cours sont dispensés les Mardis de 19 H 15 à 20 H 30 à la Salle des Fêtes de CRUX-LA-VILLE.

Contact : 03 86 58 32 03.

Associations : Passé et Avenir

EXPO CRUX 1^{er} et 2 août 2015

Les Artistes et Artisans d'Art de CRUX LA VILLE fêtaient cette année leur vingtième exposition. Michel Bertin a évoqué -avec émotion et avec Monsieur le Maire, Jean Marie Gatignol- la « première » de cette traditionnelle rencontre.

Les coquelicots de Bernard Duquesne, la grande et belle toile de Dominik Curti, les sculptures et poteries créées par Isabelle Morandi ... les réalisations de Pascal Guidez, toutes de bois récupéré, les photos abstraites et retravaillées de Martine Bertin, huiles et acryliques de Frédérique Bodiou.

Rose Marie Chansel, outre aquarelles et acryliques, exposait quelques pastels, Annette Bonharme des cartonnages et cadres, Sylvie Simonet, tricots et broderies, François Gernez-Bonharme présentait des aquarelles et Elise Aumeunier des porcelaines peintes à la main.

Annie Jeanneret, fidèle muse de Guidi lui rendait hommage avec œuvres et documentation.

Chacun des artistes présents apportait aux visiteurs des raisons d'admirer, d'apprendre et d'échanger.

Merci au Comité des Fêtes qui a prêté - et installé- un barnum aux artistes ; cela a permis d'exposer pour la première fois les œuvres des « stagiaires » de Rose Marie Chansel – acrylique – et François Bonharme-Gernez, aquarelles. Les artistes en herbe ont reçu avec joie, succès et encouragements.

Egalement, dans le cadre d'EXPO CRUX, Isabelle a animé, le dimanche après-midi, un atelier CREA TERRE. Les participants, une dizaine, ont modelé, sculpté, transformé la terre avec ses conseils attentifs. Chacun a conservé précieusement sa création.

Nombreux sont les visiteurs à apprécier cette exposition riche et variée. Les Artistes vous remercient et vous disent : « à l'an prochain ».



Atelier Créa Terre

Associations : Passé et Avenir

STAGE DE PEINTURE ACRYLIQUE

Cette année encore, Rose-marie CHANSEL a animé pour un groupe de 9 participants, un stage de peinture acrylique les 27, 28 et 29 juillet dernier. Les artistes ont choisi un thème parmi une sélection et ont décliné les techniques et les outils pour réaliser des œuvres particulièrement riches et originales. L'ambiance était passionnée et la joie partagée par tous.

Une nouveauté cette année : les participants aux stages acrylique et aquarelle ont exposé leurs œuvres en parallèle à l'EXPO CRUX. De nombreux visiteurs ont ainsi pu apprécier leurs tableaux et bien des éloges et avis positifs ont été recueillis. Bravo à tous.



STAGE D'AQUARELLE

Animé par François BONHARME



Cette année six personnes ont participé au stage d'aquarelle les 3 4 et 5 Aout dont deux nouvelles recrues.

Bien que surprises du rythme soutenu, les nouvelles personnes se sont adaptées au groupe avec aisance.

Associations : Passé et Avenir

Le troisième jour, nous avons réalisé la vraie technique de l'aquarelle "humide dans l'humide" avec le tableau "l'hirondelle et ses oisillons".

Nous avons tous regretté l'absence de Louisa et Geneviève retenues pour festivités de mariage loin de Crux.

Bravo à tous et félicitations au maître.

François a offert à la mairie de Crux l'aquarelle " la bergerie".



DERNIER FESTIVAL DE LA GRANGE DES SERREES...DANS LE BONHEUR

Public plus nombreux que jamais, venu de toute la région mais surtout du voisinage immédiat, artistes de grand talent, convivialité gastronomique, accueil chaleureux, comme toujours, ce dernier festival a été l'apothéose d'un succès installé depuis des années pour ce lieu culturel et artistique incontournable de notre région où l'on a pu voir les spectacles les plus divers.

Après un accueil-rituel, truffe et vin de romarin ou de basilic, ou de l'originale tisane d'hibiscus, rendez-vous dans le salon pour un moment de musique « amateur » de grande qualité .Le public ravi put lui-même entonner après une courte répétition, la célèbre Barcarolle des contes d'Hoffmann (Belle nuit... ô nuit d'amour !).

Associations : Passé et Avenir

Puis la météo capricieuse nous laissa de justesse admirer le Morvan tout en écoutant quelques minutes de musique bucolique s'il en fût : la flûte de **Nicolas Berbain**, qui poursuit dans la grange avec le grand talent qu'on lui connaît un programme de musique du XVIIIème siècle.

Saadi Younis Bahri (poète, comédien, metteur en scène franco-irakien), bien connu des festivaliers depuis sa représentation triomphale de « Gilgamesh » subjuguera le public par des poèmes en français et en arabe.

L'événement du jour était, pour accompagner **Rosario Orenes-Moulin** dans son « conte du là-bas », la venue de « Flyroots » (**Emmanuel**) et de son **didgeridoo***.

Enfin **Luc Artero**, auteur-compositeur-chanteur et guitariste, auteur de 200 chansons et de 300 œuvres instrumentales, nous offrit, avant son départ pour les Etats-Unis, sa riche palette sonore et poétique, si personnelle.

Enfin, un buffet traditionnel « maison » permit de longues conversations public-artistes. Une fête inoubliable, comme l'a été, à chaque édition, le festival de la Grange des Serrées...

Un rideau se ferme, un autre s'ouvre désormais. L'âge venant (il faut bien anticiper, sourit-elle !) Annie Jeanneret va se consacrer davantage à son œuvre de poète : écrire et donner des « soirées poétiques et musicales » aussi bien chez des particuliers (qui possèdent ou peuvent se faire prêter un piano, même électrique) que dans des festivals ou dans des salles de spectacles. Elle va aussi encourager tout le monde à chanter ou à jouer du piano « à tout âge, car contrairement à ce que beaucoup peuvent penser, il suffit d'en avoir envie, de le vouloir vraiment » !

ANNIE JEANNERET

06 18 09 68 39 annie.jeanneret@wanadoo.fr



*Instrument millénaire favori des aborigènes d'Australie au son fascinant, le **didgeridoo** est une longue trompe (environ 2 mètres) fabriquée à l'origine avec des troncs d'eucalyptus envahis de termites : on enlève les termites et on a une colonne d'air. Mais il s'agit de savoir s'en servir... On en tire alors un son fascinant : il émet une sorte de mélodie lancinante souvent paisible, parfois tragique. Ses vibrations vous font basculer dans un bien être, une sérénité incroyable...Une expérience musicale à ne pas manquer !

Associations : Passé et Avenir

CONCOURS DE CHIENS DE TROUPEAUX

Sélectif pour le championnat de France 2016

Le Bearded Collie Club de France organisait les 5 et 6 septembre dernier un

Concours Inter Races sur troupeaux Ovins au lieu dit Les Brulées.

Nous tenons particulièrement à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus et/ou aidés dans ce projet et sans lesquelles rien n'aurait été possible. Je pense plus particulièrement à la Mairie de Crux la ville, aux bénévoles du Comité de fêtes, à nos amis et voisins qui nous ont généreusement prêté une bonne partie du matériel et donné un coup de main pour l'installation, et à notre sponsor Royal Canin.

Tout n'était pas parfait dans l'organisation.....loin de là ! Mais cela nous a permis de voir où nous avons pêché et nous essayerons de nous améliorer la prochaine fois.



Nous espérons que les spectateurs ont pu apprécier le spectacle et notamment la grande variété dans les races de chiens présentées sur les deux jours. Un grand bravo à l'ensemble des concurrents et une mention spéciale pour le juge qui a suivi les 28 chiens sur la totalité de leurs parcours. Merci à vous tous.

Nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine édition.

Bernard et Isabelle ROUGETET

RANDO-VADROUILLE



CRUX LA VILLE Le 3 juillet dernier a eu lieu notre AG annuelle. A cette occasion un bilan moral et financier a été rendu. :

- 395 kms ont été parcourus par nos licenciés sur 38 randonnées hebdomadaires de septembre 2014 à juin 2015.

-Nous reconduisons notre projet en proposant une randonnée toutes les semaines, les samedis matins dès 9 heures (avec un co-voiturage possible au départ de l'église de Crux) pour sillonner les chemins du canton de Saint Saulge et de ses environs ; parcours de 10 - 12 kms en moyenne.

-Notre saison "sportive" reprendra dès le 2 septembre 2015.

Renseignements auprès de Mme BEAUGRAND Roselyne Présidente : 0786388382

Mme LABOUREAU Martine Secrétaire : 038658249

Mme KAISER Yvette Trésorière : 0386583265

La randonnée du téléthon est prévue le 5 décembre à 14H. RV à la mairie de Crux la ville

Associations : Passé et Avenir



Contes au Lavoir de la Grande Fontaine 1^{er} août 2015

Pour la troisième année, la Compagnie A l'Ombre d'un doute (Cie professionnelle installée à Crux la ville) investissait notre beau lavoir de la grande fontaine pour nous inviter à nous réunir et partager de bons moments.

Avec la complicité de la municipalité, Daniel Mourocq et Sophie Charvet avaient aménagé le lavoir pour recevoir du public et pour l'occasion agrémenté l'espace de quelques ustensiles de cuisine.

Cette année, c'est Daniel Mourocq - le conteur - qui nous a offert un de ses spectacles nommé « A Table ». Au menu des contes autour de la nourriture, de la faim, de l'hospitalité, le tout agrémenté de pensées de personnages célèbres en guise de trou normand.

Une heure durant il a emporté le public venu très nombreux, dans un voyage, hors du temps, bercés par les images, les émotions que font naître ses contes : drôles, malicieux, troublants, tendres, profondément humains. Daniel Mourocq conte avec une belle et touchante simplicité.

A l'issue du spectacle nous avons partagé nos émotions, bu et dégusté ce que chacun avait apporté.

Merci à Daniel Mourocq et à la Cie A l'ombre d'un doute pour ce joli cadeau.

Merci à la municipalité pour son accueil et sa belle complicité

Merci à tous pour ce beau moment de partage.

A l'année prochaine... se seront cette fois des habitants qui raconteront des histoires...et pourquoi pas vous.

Si vous souhaitez vivre cette belle aventure menée par Daniel Mourocq qui s'achève le plus souvent par des représentations dans les villages du canton, contactez vite la Cie -

La prochaine session : Lab'Oratoire 3 - débutera à l'automne, pour tous à partir de 14 ans.

Daniel Mourocq : 06 87 53 81 99

alombredundoute2@orange.fr <http://www.daniel-mourocq.com>

Sophie Charvet : 06 30 25 22 04



Associations : Passé et Avenir

CLUB DE L'AMITIE



VOYAGE EN CORSE 1^{er} au 8 septembre 2015

Début septembre, le Club de l'Amitié a, comme chaque année, pris une semaine de vacances.

Quarante trois personnes ont ainsi découvert l'île de Beauté, la Corse, qui porte si bien son nom.

Les magnifiques paysages, les maisons de granit dans les villages perchés... les routes de montagne en lacets qui nous ont menés d'Ajaccio à Calvi, Corte, Bastia, Bonifacio, si étroites que plus d'un a parfois tremblé en longeant les gorges sauvages. Les calanques de Piana... Les forêts de pins et de châtaigniers, l'odeur du maquis dont Napoléon disait « qu'il reconnaîtrait son île, les yeux fermés, à son parfum », toutes ces beautés naturelles contribuaient à l'émerveillement.

Chacun de nous a précieusement conservé de beaux souvenirs.



ANNONCES



Dépôt de vêtements **LA VESTIBOUTIQUE**

Les lundi, mercredi, jeudi de 9H30 à 12H et de 15H à 17H

Les mardi, vendredi et samedi de 9H30 à 11H30

Nouvelle adresse à partir de novembre :

**9, rue Edouard Thiers
58330 – SAINT-SAULGE
Tél : 09 67 01 02 12**

Nouvelle parution

Le nid, de Sabine Péglion
Encres de l'auteur 13, 50 euros

La tête à l'envers

disponible chez l'éditrice (à Ménétreuil)
ou au Cyprés à Nevers

VOUS AVEZ 7 OU...77 ANS !



VOUS VOULEZ JOUER DE LA GUITARE OU DE LA FLUTE A BEC ?

Avec moi vous apprenez l'instrument en même temps
que les notes, sans cri et sans douleur, juste pour le plaisir de
la musique !



Le cours d'une heure, 20 euros.

Rencontres et répétitions avec les autres élèves en vue d'un
concert de fin d'année !!

Viviane Geoffroy

Le Bourg 58330 Crux la ville Tél : 07 83 71 58 02

MANIFESTATIONS

25 OCTOBRE THE DANSANT à 15H30 avec l'orchestre Loïc Berton, organisé par le Comité des Fêtes et le Club de l'Amitié à la salle des fêtes

31 OCTOBRE et 1^{er} NOVEMBRE Exposition « Une usine à Prémery » de Francis COLIN De 14H à 18H Salle des fêtes de Crux

7 NOVEMBRE PAELLA organisée par la Société amicale des chasseurs de Crux la Ville à 19h00, salle des fêtes de Crux

8 NOVEMBRE Exposition Rosario et moment musical Grange des Serrées à 16H30 entrée gratuite

11 NOVEMBRE COMMEMORATION DE L'ARMISTICE 11H Place la Mémoire

5 DECEMBRE RANDONNEE DU TELETHON par Rando Vadrouille à 14H Mairie de Crux

12 DECEMBRE SAINTE BARBE à 19 H 30 Centre de Secours des POMPIERS de Crux

18 DECEMBRE SOIREE JEUX de l'Espace socio culturel avec « le Grand Carrousel » à partir de 19H30 à la salle des fêtes de Crux . Gratuit...apportez quelque chose pour l'apéro dînatoire

20 DECEMBRE NOËL DES ENFANTS organisé par le comité des fêtes

L'équipe d'Info Crux vous souhaite un agréable automne !

A méditer... *“L'artiste doit aimer la vie et nous montrer qu'elle est belle. Sans lui nous en douterions” Anatole France*